

LA PERCEPTION DES HONORAIRES

PRÉCISIONS CONCERNANT LA PERCEPTION DES HONORAIRES

- ◇ Définition des honoraires
- ◇ Perception et détermination des honoraires

PRESTATIONS ET CONVENTIONS CONCERNÉES

- ◇ Décret Art. ann 4-9-1-4°
 - Les consultations détachables
 - Les négociations & les transactions
 - Les actes du domaine du droit des affaires
 - Autre convention : les ventes par adjudication volontaire de meubles
- ◇ Actes à rémunérations mixtes
- ◇ Actes ne figurant pas au tableau 5
 - Exemples d'actes concernés

CONDITIONS DE PERCEPTION DES HONORAIRES

- ◇ Modalités de perception
- ◇ Affichage des tarifs
- ◇ Nomenclature comptable obligatoire



DIFFÉRENTS MODES DE CALCUL DES HONORAIRES

- ◇ Appréciation du montant des honoraires
 - Rémunération calculée suivant un pourcentage linéaire
 - Rémunération établie proportionnellement au capital
 - Rémunération forfaitaire
 - Rémunération par activité
 - Facturation au temps passé

CALCUL DU COÛT DE PRODUCTION

- ◇ Méthode du CSN
 - Les différents éléments à prendre en considération

CAS PRATIQUES

- ◇ Exemples de diverses facturations des honoraires
- ◇ Actes contenant à la fois des conventions tarifées et d'autres non

QUESTIONS / RÉPONSES

DOCUMENTATION

CODE FORMATION : TAX04.2

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : Intermédiaire

Prérequis :

Taxer ou pré-taxer les actes

Public concerné :

Notaires, Collaborateurs (comptables-taxateurs, rédacteurs)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable de déceler les conventions rémunérées par des honoraires ;
Savoir demander les documents nécessaires (lettre de mission, convention d'honoraires) ;
Savoir calculer la facturation d'une prestation à partir d'un coût horaire ;
Apprendre à utiliser les bonnes trames de taxes pour une bonne ventilation comptable

COMPÉTENCES VISÉES

Identifier les conventions concernées par la rémunération libre ;
Maîtriser et appliquer les règles de perception des honoraires ;
Respecter la nomenclature comptable obligatoire ;
Déterminer les différents modes de calcul des honoraires ;
Participer à la mise en place d'une tarification des prestations non tarifées

Coût de la formation
260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.

SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.